

Allocution d'ouverture

Monique Barbut, Directrice générale et Présidente Fonds pour l'environnement mondial

Réunion de la Société Civile Lundi 23 mai 2011 40eme réunion du Conseil du FEM Les anniversaires sont généralement des moments de fête. En cette année 2011,

nous fêtons justement 20 ans (toute une génération) d'actions en faveur des

populations et de la planète.

C'est une étape importante que je souhaite marquer avec vous. Je crois en effet que

le FEM n'aurait pu obtenir le succès qui est le sien sans le soutien de la société

civile. Ce sont vos efforts qui ont conduit à la réalisation des investissements

communautaires constructifs en faveur de l'environnement pour lesquels nous

sommes désormais connus et respectés.

Aussi ai-je décidé d'annuler la réception traditionnellement organisée le soir de la

journée d'ouverture des réunions du Conseil pour vous convier à une manifestation

plus fédératrice qui rappellera que la raison d'être du FEM ne se résume pas aux

projets qu'il finance, et que les populations sont au cœur de son action.

Les anniversaires offrent aussi un temps de pause et de réflexion qui doit nous

permettre de prendre la mesure de ce que nous avons accompli et de ce qui n'a pas

marché et de nous adapter en conséquence, en tirant de ce bilan des enseignements

utiles pour l'avenir.

La protection de l'environnement mondial est un défi permanent. Dans ce contexte,

les ressources financières que nous investissons peuvent être la garantie d'une

évolution positive, mais ce n'est pas toujours le cas. Malgré tout, le FEM, en tant

que mécanisme financier de conventions internationales de première importance, a

su, au cours de ses 20 années d'existence, relever ce défi sans jamais faillir, en

privilégiant l'apprentissage de manière à évoluer constamment en fonction des

besoins des pays qu'il sert.

Notre engagement direct aux côtés de la Société Civile est une des principales

raisons du succès de nos actions de mobilisation des ressources. Nombre de ces

organisations sont représentées ici aujourd'hui. N'oubliez pas que le FEM a été une

des premières institutions financières internationales à se tourner vers des

organisations telles que les vôtres pour mettre à profit leur expérience du terrain et

renforcer plus rapidement l'efficacité de ses projets et de ses politiques, dans

l'intérêt des populations qui en ont le plus besoin.

C'est dans c'est esprit de pluralité que le Conseil du FEM, soucieux de promouvoir

une meilleure compréhension des politiques du FEM, a décidé, en 1995, que la

Société Civile devaient pouvoir prendre part, avant les sessions du Conseil, à des

consultations avec les membres du Conseil et les autres acteurs concernés, au sein

d'un espace de dialogue et de débat réunissant toutes les ONG, partenaires du

FEM. Nous avons toujours pensé, et demeurons convaincus, que ces consultations

sont une composante essentielle du processus qui doit permettre aux ONG de

mieux comprendre ce que nous faisons et ce que nous souhaitons accomplir avec

leur aide.

Toutefois, dans ce domaine comme dans d'autres, les choses ne fonctionnent pas

toujours bien, et on peut encore améliorer considérablement la structure et le

fonctionnement du réseau FEM-ONG. Nous continuons à recevoir des messages

témoignant de la frustration de certaines ONG qui désapprouvent le processus de

sélection des points focaux régionaux, et ce sentiment s'exprime dans toutes les

régions du monde. On m'a également fait part du mécontentement que suscite la

manière dont est gérée la participation des ONG aux consultations de Washington.

4

Je dois cependant insister sur un point : je ne peux qu'appeler votre attention sur ces problèmes, auxquels je ne peux pas apporter de solution à votre place. C'est au réseau lui-même qu'il appartient de prendre des décisions en toute indépendance en matière de procédure et de représentation. Dans le même temps, alors que la légitimité du réseau est remise en question, nous devons affronter le problème sans détours. À défaut, c'est la crédibilité du FEM dans son ensemble que nous risquons de mettre en péril. Je suis sûre que vous aspirez comme moi à bâtir un réseau plus fort qui soit à la fois transparent, représentatif et légitime aux yeux de nos partenaires et de tous les intervenants concernés. Mettons-nous au travail sans tarder.

Une des améliorations majeures à apporter au fonctionnement du réseau consiste selon moi à revoir la manière dont les questions intéressant les peuples autochtones sont prises en compte dans le cadre du réseau du FEM et des projets du Fonds. Consciente de la nécessité de répondre à ce besoin légitime, je me suis engagée à travailler aux côtés des acteurs œuvrant dans ce domaine et je fais mon possible pour appuyer le processus de consultation qu'ils ont engagé. Les avis exprimés dans le cadre de ce processus contribueront à éclairer les travaux que conduira le

Secrétariat du FEM en vue de l'élaboration d'une politique du FEM en faveur des peuples autochtones qui pourra, nous l'espérons, être présentée au Conseil en 2012, dès sa réunion de printemps. À cet égard, nous recommandons en priorité que les consultations se concentrent sur les moyens qui permettraient de mieux faire entendre la voix des peuples autochtones durant la phase de conception des projets financés par le FEM. Je constate qu'il y a aujourd'hui parmi nous de nouveaux venus dans les rangs des représentants des organisations autochtones. Beaucoup sont venus de New York, où ils participent à une réunion de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, organisée dans le but de faire démarrer ces consultations. Je me félicite d'avoir pu appuyer leur participation hier et aujourd'hui, et je les invite très chaleureusement à se joindre à nous ce soir pour célébrer cet anniversaire dans un lieu emblématique de notre engagement, le Musée national des Indiens d'Amérique. Les peuples autochtones font partie intégrante de la grande famille du FEM, et je souhaite que vous puissiez à l'avenir jouer un rôle encore plus grand.

En fait, maintenant que la mise en œuvre de notre programme de réformes a démarré dans le cadre de notre nouveau cycle de refinancement, l'avenir s'annonce plus prometteur que jamais. Vous n'ignorez pas que l'une des grandes réformes pour lesquelles vous vous battez depuis deux ou trois ans consiste à élargir l'accès aux ressources du FEM en faisant appel à des organisations autres que les institutions spécialisées des Nations Unies et les banques multilatérales de développement. Je suis convaincue que ce Conseil entendra cet appel et approuvera un nouveau mécanisme qui permettra aux ONG observant des normes fiduciaires vérifiées de façon indépendante d'accéder directement à nos ressources sans passer par une Entité d'exécution. Il s'agira là d'une petite révolution qui pourra offrir de formidables possibilités de travailler beaucoup plus étroitement ensemble. Et nous en sommes là parce que vous vous êtes fait entendre.

Et à partir de là, que faisons-nous ? Nous continuons à avancer et restons déterminés à resserrer davantage notre collaboration avec les ONG pour que le réseau du FEM dans son ensemble devienne encore plus efficace, transparent, responsable et économe. Pour toutes les ONG souhaitant avoir directement accès à nos ressources, une étape importante est de suivre une procédure d'accréditation qui garantira le respect des normes fiduciaires du FEM et des autres critères établis

par notre Conseil. À ces obligations fiduciaires strictes viennent s'ajouter des

mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

Je sais que certains d'entre vous se sont inquiétés de ce que le FEM prenne les

politiques de sauvegarde de la Banque mondiale comme base de départ. Il n'existe

pourtant pas à ma connaissance d'autre institution multilatérale appliquant un

ensemble homogène et comparable de normes, aussi imparfaites soient-elles, que

nous pouvons utiliser. En tout état de cause, même si nous parvenions à définir des

mesures de sauvegarde « idéales », nous risquerions alors de ne pas trouver

d'organisme pour exécuter les projets que nous finançons. L'objet de ces mesures

est avant tout de veiller à ce que les activités exécutées pour améliorer l'état

environnemental de la planète ne portent pas préjudice à l'environnement local ou à

la société.

Les OSC aident également à dessiner l'avenir du FEM. Nous voulons continuer à

resserrer nos liens avec ces organisations : vous êtes sur le terrain et voyez de vos

yeux ce qui marche et ce qui ne marche pas. VOUS êtes souvent ceux qui font

parvenir à bon port les produits essentiels des projets financés par le FEM. Et nous

avons besoin de VOTRE voix indépendante pour être sûrs que les réformes que

Allocution d'ouverture de la DG A la réunion du CSO du23 mai 2011

40eme conseil du FEM

nous avons récemment entreprises restent solides et en phase avec la réalité. Nous

9

restons déterminés à resserrer davantage notre collaboration avec les OSC et les

organisations autochtones pour que le réseau du FEM dans son ensemble devienne

encore plus efficace, transparent, responsable et économe.

Récemment mise à jour, la publication « Le guide du FEM, de A à Z » est une

sorte de feuille de route qui vous aidera tout au long de ce processus. Elle vise à

aider les OSC et nos autres partenaires à comprendre comment il est possible de

travailler avec le nouveau FEM.

J'espère que nos échanges seront fructueux. Je m'arrêterai donc ici pour répondre à

vos questions.